ACTE International

COP 2020/2021

Global Compact

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS

UN GLOBAL COMPACT

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en oeuvre des Dix principes du **Global Compact des Nations Unies** et soutenant les objectifs des Nations Unies.

Nous apprécierions vos commentaires sur son contenu.

ACTE INTERNATIONAL

GLOBAL SUPPLY CHAIN MANAGEMENT

SOMMAIRE

1. **Présentation d'ACTE International** 03
   - Notre histoire
   - M&M France : Et maintenant ?
   - Nos valeurs d'entreprise
   - Notre métier
   - Le projet Boos'terre
   - Comex
   - Objectifs du Développement durable
   - Projet RSE et Bien-être
2. **Présentation du Global Compact** 16
   - Les 10 principes
   - Déclaration de soutien continu
3. **Principe relatif aux droits de l'homme** 19
   - Notre vision
   - Nos actions : en interne / dans notre écosystème
   - Mesure des résultats
4. **Principe relatif aux conditions de travail** 30
   - Notre vision
   - Nos actions : en interne / dans notre écosystème
   - Mesure des résultats
5. **Gestion de la crise sanitaire** 36
   - Cellule de crise
   - Groupe de gestion
   - Protocole sanitaire
6. **Principe relatif à l'environnement** 46
   - Politique et objectifs
   - Mise en oeuvre
   - Actions et mesures des résultats
7. **Principe relatif à la lutte contre la corruption** 49
   - Politique et objectifs
   - Mise en oeuvre
   - Actions et mesures des résultats
8. **Nos groupes Boos'terre en action** 54
9. **Annexes** 66

LE GROUPE ACTE INTERNATIONAL

Fondée en 1995 en tant qu' organisateur de transport international et commissionnaire en douane, ACTE International est devenue depuis l'entreprise française leader en Global Supply Chain Management. Une "successstory" qui repose sur une approche globale et transversale des enjeux du commerce international, et des valeurs fortes d'éthique et d'engagement.

Passionnés de l'international, nous n'avons cessé de faire évoluer le métier de « simple transitaire» déplaçant des colis, vers le pilotage de supply chains responsables.
Le métier d'ACTE International a pris tout son sens au fil des vingt-cinq années passées depuis sa création. À l'origine une idée clé : le commerce international est un magnifique vecteur de développement économique pour tous les pays, sous réserve qu'il ne soit pas pratiqué dans n'importe quelles conditions.
Nous avons choisi de créer et développer une entreprise dont le cœur de mission est d'apporter pierre à l'édifice du développement économique tout en encadrant les pratiques commerciales internationales des entreprises : nos valeurs et engagements témoignent clairement de cette approche.

25 ans après, ACTE International est désormais un acteur majeur en Global Supply Chain Management, travaillant autant avec des primo importateurs/exportateurs, que des multinationales cherchant à améliorer leur empreinte responsable. Sa réputation technique autant qu'éthique lui confère des atouts majeurs pour participer activement et s'adapter aux changements, voir bouleversements sociétaux qui se préparent en suite de crise du COVID.

L'agilité technique, l'intelligence réglementaire, l'ingéniosité opérationnelle et l'engagement RSE sont nos atouts clés pour viser l'excellence !

ACTE INTERNARTIONAL FACE A LA CRISE COVID-19

Dans une période qui met à mal la mobilité, la liberté de circuler et même de penser, nous entendons plus que jamais tenir nos promesses.

Choisir ACTE International, c'est avant tout choisir de rester dans l'action, dans le mouvement et, même contraints, d'entretenir les contacts et les liens professionnels de proximité.
Travailler avec ACTE International c'est conserver l'ambition du grand, partager la passion du monde, développer la curiosité de l'inconnu, augmenter sa capacité d'adaptation, renforcer sa résilience.

2020, année tristement baptisée COVID-19, aura été pour nous le « moment de vérité » : nous avons créé notre service client, structuré notre service commercial, déployé mondialement notre offre de formation 100% à distance, assuré nos prestations opérationnelles internationales en télétravail, et préparé l'ouverture de notre plate-forme collaborative à tous nos clients.

En 2020, nous n'avons renoncé à aucun projet, renié aucun engagement éthique ou RSE, notre chiffre d'affaires a dépassé celui de 2019 et, malgré une forte tension sur les marges, l'entreprise affiche du résultat... suffisant pour verser des primes à ses collaborateurs en reconnaissance du travail accompli.

Au-delà de l'exigence de qualité de nos services, de la satisfaction et fidélisation de nos clients, en 2021 nous serons plus que jamais un « supply chain booster » : booster de connaissances, de compétences, de compliance, de performance et, in fine, de présence à l'international.

De gauche à droite : Sébastien ROUVIN (DG Adjoint M&M), Diana CAMMARANO (DG ACTE France) , Jean-Marc CHEVALLET (Actionnaire ACTE Groupe), Anne LE ROLLAND (DG ACTE Groupe), Guillaume DE LAAGE DE MEUX (DG M&M France), Yves ANTIER (Actionnaire ACTE Groupe), Maurice SABAH (Actionnaire ACTE Groupe), Charlotte ROUDIÉ (DAF M&M France).

GROUPE ACTE INTERNATIONAL… ET MAINTENANT ?

25ème anniversaire, c'était l'échéance fixée par Anne LE ROLLAND (PDG fondatrice) pour assurer la transmission de l'entreprise et lui choisir un avenir prometteur : c'est chose faite !

Depuis le 19 mai 2021, ACTE International associe son agilité de start-up du Global Supply Chain Management à la force opérationnelle de Militzer & Münch France.

En cédant 100% des actions du groupe à M&M France, ACTE International a choisi de consolider son cœur de métier au sein d'un acteur majeur du transport et de la logistique internationale.

Signe fort de partage des valeurs d'éthique & intégrité, M&M a signé le Code Anti-Corruption d'ACTE International dès l'engagement du protocole de cession.

De gauche à droite : A. Le Rolland (DG ACTE Groupe), G. de Laage de Meux (DG M&M France), D. Cammarano (DG ACTE France)

ACTE International poursuivra à long terme le développement de toutes ses activités, augmentera ses capacités opérationnelles logistiques et douanières, élargira son périmètre d'intervention en audit et expertise-conseil, déploiera ses parcours de formation professionnelle à l'international et poursuivra son programme de développement de solutions digitales engagé dès 2015.

De nombreuses synergies

A l'international

- Dès 2016, ACTE International a choisi d'implanter sa première filiale au **Maroc** pour partir à la conquête du continent africain : cette stratégie s'appuiera désormais sur l'expérience et la performance de M&M France dans toute la zone **Maghreb** (10 implantations dont 3 filiales en Algérie, Tunisie et Maroc).
- ACTE International apporte 25 ans d'expérience opérationnelle en **Asie** et **Amérique du Nord** et son réseau de partenaires locaux pour renforcer les activités Cverseas de M&M France.
- Les scénarios stratégiques « cross-trade » d'ACTE International s'enrichiront de l'expérience de M&M France dans des pays à réglementations complexes comme l'Algérie ou la Turquie.

En France

- Les services d'expertise en commerce international, de veille réglementaire, ainsi que les modules de formation (en présentiel et/ou distanciel) d'ACTE International seront proposés aux clients de M&M France qui bénéficieront ainsi d'un guichet unique « opérations-conseil-formation ».

- Les équipes douanières mettront en commun leurs ressources afin de poursuivre le développement de solutions innovantes et d'en assurer le pilotage sur l'ensemble du territoire européen.

- ACTE International pourra s'appuyer sur les filiales du groupe M&M France implantées sur l'ensemble du territoire national, offrant des solutions logistiques intégrées.

- Au sein de M&M France, ACTE International apportera sa culture digitale et participera au développement d'outils numériques adaptés aux nouveaux enjeux du Global supply chain management.

- ACTE International assurera le support RSE & compliance du Groupe M&M et contribuera à la sensibilisation/formation de ses collaborateurs.

NOS VALEURS D'ENTREPRISE

L'esprit d'équipe

L'implantation d'ACTE International en région Rhône-Alpes ne doit rien au hasard. Les valeurs liées à la montagne sont fortement ancrées dans l'esprit, les méthodes et le mode de fonctionnement de l'entreprise : goût du défi, sens de l'orientation, capacité d'observation pour être au bon endroit au bon moment, esprit d'équipe, courage et persévérance, technicité pour choisir le bon matériel en fonction du type d'ascension, curiosité, goût de la découverte... de quoi entreprendre le monde sans crainte et sans regrets!

L'engagement citoyen

Les 2 dirigeantes, Anne LE ROLLAND et Diana CAMMARANO s'impliquent dans des initiatives citoyennes en faveur de l'insertion des jeunes et des femmes en difficulté dans le monde de l'entreprise. Dans leur sillage, elles entrainent toute l'équipe d'ACTE International pour participer à des actions locales, écologiques ou sportives, destinées à resserrer les liens à l'intérieur de l'entreprise, entre collaborateurs, mais aussi à l'extérieur de celle-ci, en partageant des moments conviviaux avec des salariés d'autres entreprises locales.

Des valeurs fortes d'éthique et d'engagement

ACTE International conjugue au quotidien depuis plus de 20 ans des valeurs entrepreneuriales fortes et des engagements citoyens. Nous déployons au sein de notre entreprise, dans notre réseau d'influence international et auprès de nos clients, une éthique des affaires qui repose sur quatre grands principes : équité, transparence, intégrité et respect des engagements.

Le commerce international... oui, mais pas à n'importe quel prix !

ACTE International est une entreprise atypique reposant sur des liens solides et durables avec des femmes et des hommes dans tous nos pays d'intervention. Au cœur du système, une stratégie d'alliance respectueuse des différences culturelles, plus que d'implantation, de rachat, ou de création… un maillage solide et pérenne d'entrepreneurs indépendants, professionnels, experts, spécialistes, qui garantissent la bonne réalisation de l'ensemble des prestations proposées par ACTE International. Vingt ans après, nos partenaires portent haut nos valeurs dans plus de 60 pays.

"UNE ÉQUIPE SOUDÉE AUTOUR DE VALEURS COMMUNES"

NOTRE METIER

SPÉCIALISTE EN GLOBAL SUPPLY CHAIN MAGEMENT

TRANSPORT, LOGISTIQUE ET DISTRIBUTION INTERNATIONALE

INGÉNIERIE DOUANIÈRE ET FISCALE INTERNATIONALE

RSE ET PRÉVENTION DE LA CORRUPTION INTERNATIONALE

PROTECTION DU CONSOMMATEUR (REACH) EUROPE

Nos prestations

> Diagnostic, audit et expertise stratégique
> Assistance technique et veille réglementaire
> Formation professionnelles
> Pilotage opérationnel

LES GROUPES BOOS'TERRE

GROUPES BOOS'TERRE

Créés en 2018 pour « booster » la participation des collaborateurs à la construction et la mise en œuvre opérationnelle de la politique RSE d'ACTE International, ils sont organisés autour de 4 thèmes :

- Bien-être au travail
- Mobilité
- Engagement sociétal
- Environnement

La constitution des groupes a légèrement évolué pour permettre à chacun de confirmer sa participation au groupe existant ou de choisir d'apporter son aide au sein d'un autre groupe Boos'terre.
Les nouveaux collaborateurs qui ont rejoint ACTE pendant l'année, y compris ceux qui travaillent loin du siège (en région parisienne ou au Maroc) ont été invités à rejoindre le groupe Boos'terre de leur choix.

Toujours actifs au cours de l'année écoulée même si les périodes de confinement total et/ou de télétravail n'ont pas permis d'organiser en présentiel des actions de promotion de leurs actions, ils restent au minimum les garants de nos efforts continus sur les actions déjà en place.

Chaque groupe Boos'terre a travaillé sur la proposition de nouvelles actions concrètes à lancer en 2021, soumise à l'approbation de la Direction, afin d'en valider notamment les aspects budgétaires.

Les groupes Boos'terre qui rassemblent l'ensemble des collaborateurs d'ACTE International seront également les moteurs du déploiement du projet RSE en cours.

Nos nouvelles recrues pour chaque groupe :

COMEX

Comité Exécutif (COMEX)

Créé en 2020, c'est une instance de réflexion stratégique, d'échange et de discussion des enjeux du Groupe. Pouvoir d'influence dans l'intérêt de l'entreprise, il réunit les responsables de services et experts de l'entreprise tous les trimestres. L'ordre du jour est proposé par les membres et validé par la DG.

Derniers sujets traités en 2020 / 2021 :

• Renforcer l'esprit d'équipe : un Comex animé par un intervenant extérieur et qui nous a permis de valider les 3 valeurs essentielles qui fédèrent les équipes d'ACTE International : esprit d'équipe, Ethique / Intégrité et Respect /bienveillance

• La raison d'être d'ACTE International : atelier de travail pour définir collectivement la raison d'être de l'entreprise.

COMEX
Comité Exécutif
ACTE International France

PDG, Responsables d'Activités,
Référent Ethique,
et Personnes Clés (experts)

OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Grâce à notre cœur de métier, le management des supply chains internationales responsables, nous avons identifié naturellement plusieurs ODD auxquels nous pouvons contribuer de manière pertinente et efficiente, dans notre sphère d'influence. En 2021, nous avançons sur l'alignement de notre stratégie et de nos actions sur les Objectifs du Développement Durable et contribuons à la feuille de route de la France pour l'Agenda 2030.

PROJET RSE ET RAISON D'ÊTRE

Depuis 2020 et la première réunion du Comex, nous avons entamé une réflexion collaborative sur un projet RSE plus ambitieux et la définition de la raison d'être d'ACTE International, étape préalable à l'obtention du statut d'entreprise à mission.

La dernière réunion du Comex en avril 2021 a permis de faire émaner une raison d'être qui est le fruit d'un travail d'analyse sur nos valeurs d'entreprise (exemplarité, professionnalisme, équité, développement durable, honnêteté/intégrité...), notre positionnement sur notre marché, nos actions en faveur d'une meilleure compréhension et maitrise des risques RSE dans les supplychains internationales, nos ambitions pour le futur :

« Créer, promouvoir et accompagner le déploiement de solutions inclusives pour un commerce international éthique et responsable »

Avec pour objectif d'accentuer l'intégration des Objectifs du Développement Durable dans notre approche stratégique et dans notre déploiement opérationnel, nous avons décidé de faire un état des lieux complet à date pour évaluer notre positionnement . Après consultation de différentes approches, nous avons opté pour l'utilisation de l'outil **SDG Action Manager** (proposé conjointement par le Global Compact et B Corp).

Le questionnaire a été complété sur l'ensemble des modules ODD 1 à 17 + Module référentiel des ODD, le score de base obtenu est de **74.3%**.
Même si nous avons constaté que l'outil, tout en étant intéressant pour réaliser un diagnostic initial et mesurer notre performance et notre progression à venir, n'est cependant pas tout à fait approprié pour notre activité de prestataire service, qui plus est, atypique. Notamment l'outil intégré de benchmarking sectoriel ne fait pas ressortir de résultat, par manque de données dans ce secteur d'activité.

Nous avons commencé à travailler sur l'identification des impacts positifs et négatifs de notre activité (opportunités et risques) au regard de ces 17 ODD et 169 cibles, afin de faire ressortir nos priorités en vue d'améliorer nos impacts positifs et de diminuer nos impacts négatifs, de nous fixer nos objectifs, notre plan d'actions opérationnel, nos indicateurs de performance et de progrès, notre communication.

PROJET RSE
ET RAISON D'ÊTRE

Les résultats de cette analyse permettront également de valider/modifier le contenu de notre Charte RSE, rédigée mais en attente de complément avant diffusion en interne et à l'externe et serviront de point de départ à l'implication des Groupes Boos'Terre et de tous les collaborateurs dans le déploiement du projet.

Dans notre dernière note interne de cadrage commercial, rédigée par la PDG du Groupe et présentant notre offre de services prioritaires à la vente en 2021, nous avons décidé de préciser à quel ODD, ou avantage RSE ils peuvent répondre pour nos clients. Un acte de promotion en faveur de la RSE (ODD, Global Compact, Due Diligence) dans le but d'éveiller les attentes/besoins de nos clients sur ces sujets et donc une bonne façon pour nous de valoriser nos services, en tant que spécialistes des chaines d'approvisionnement responsables.

LE GLOBAL COMPACT

Qu’est-ce que le Global Compact ?

A l’appel du Secrétaire général de l’ONU Kofi Annan en 2000, entreprises, organisations, agences des Nations Unies, monde du travail et société civile se sont rassemblés autour de dix principes universellement reconnus.

20 ans plus tard, le Global Compact est la plus importante initiative internationale d’engagement volontaire en matière de développement durable, regroupant près de 13 000 participants dans 170 pays, au sein de 70 réseaux locaux dans le monde. A la fois mondial et local, privé et public, le Global Compact est une plateforme d’engagement et d’action collective favorisant des sociétés stables et inclusives.

Le Global Compact est le point de départ pour toute organisation cherchant à soutenir les Objectifs de Développement Durable (ODD), adoptés en septembre 2015 par l’ONU. Ces objectifs offrent un agenda universel à atteindre pour construire un monde meilleur et nécessitent une démultiplication des engagements des entreprises.

Le Global Compact...

Est...

- Une initiative volontaire visant à promouvoir et développer la RSE
- Un cadre de valeurs universelles
- Un réseau mondial d’entreprises et d’autres parties prenantes
- Une plateforme d’apprentissage, d’échange et d’innovation

N'est pas...

- Juridiquement contraignant
- Un organisme de contrôle
- Une norme ni un label
- Un exercice de relations publiques

GLOBAL COMPACT : 10 PRINCIPES

DROITS DE L'HOMME

1.Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme ;

2. À veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
4. À contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. À contribuer à l'abolition effective du travail des enfants ;
6. À contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

ENVIRONNEMENT

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. À prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
9. À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

DÉCLARATION DE SOUTIEN CONTINU

Monsieur le Secrétaire Général,

Par cette lettre, j'ai l'honneur de vous confirmer qu'ACTE International poursuit son soutien aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre lacorruption, et ce pour une 8ème année consécutive depuis notre adhésion en avril 2013.

Si la COVID19 a ralenti le travail collectif sur nos engagements tant sociétaux qu'environnementaux, elle a laissé la place à un temps de réflexion sur la Raison d'Etre et le statut d'Entreprise à Mission.

Cette réflexion s'est avérée importante alors que les dirigeantes fondatrices engageaient le projet de transmission de l'entreprise, afin d'en assurer la pérennité.

La RSE et l'intégrité ont fait partie des critères de sélection des nouveaux propriétaires, et nos attentes en la matière insérées dès l'ouverture des négociations dans le protocole de cession.

Convaincus qu'un commerce international responsable, équitable etintègre, a toute sa place pour atteindre les ODD, nous avons cette année une nouvelle priorité : nous devons porter nos engagements au sein du Groupe M&M France que nous avons rejoint.
Devoir d'exemplarité oblige, cette année nous poursuivrons bien sûr notre engagement à l'international, mais donnerons priorité à nos pratiques locales et nationales.
Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Secrétaire Général, nos salutations distinguées.

Anne LE ROLLAND
DG ACTE International Groupe

DROITS DE L'HOMME

Les principes relatifs aux droits de l'homme

1. *Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme ;*
2. *À veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.*

Politique et objectifs

Société de Droit français exerçant l'essentiel de ses activités en France, nous nous engageons à appliquer strictement et systématiquement la réglementation nationale en matière de respect des droits de l'homme. Il en va de même pour notre filiale au Maroc qui a été constituée conformément au Droit marocain et dans le respect de nos principes d'entreprise.
Notre projet de Charte Ethique qui sera publié courant 2021 précise qu'ACTE International appuie sa politique RSE sur les principes fondamentaux décrits dans plusieurs textes fondateurs (voir références en Annexe) :

- la Déclaration universelle des droits de l'homme,
- les conventions fondamentales et les recommandations de l'Organisation Internationale du Travail (OIT),
- les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (ONU),
- les lignes directrices de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) à l'intention des multinationales

Spécialiste du Global Supply Chain management, ACTE International s'engage depuis toujours en faveur du respect des droits de l'homme et intervient régulièrement dans sa sphère d'influence commerciale, que ce soit dans le cadre de missions d'expertise ou de formation, pour recommander de suivre les lignes directrices de l'ONU sur l'entreprise et les droits de l'homme et les principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales.

Notre charte Log'Ethique qui est signée par l'ensemble de nos partenaires logistiques fait également référence au respect de ces grands textes fondateurs et à notre adhésion au Global Compact France.

DROITS DE L'HOMME

Mise en œuvre en interne

Information & affichage

Toutes les informations légales relatives au respect des droits de l'homme, à la réglementation en matière d'emploi, de représentation salariale et de santé/sécurité : règlement intérieur, Code Ethique anti-corruption, politique cadeaux/invitations, charte Log'éthique et procédure d'alerte interne sur les risques éthiques sont portés à la connaissance du personnel sur le tableau d'affichage dans notre espace commun.

Capital humain : Recrutement – Formation

Chez ACTE International, nous donnons leurs chances à tous : rares sont les collaborateurs qui entrent avec le niveau d'expérience, expertise ou savoir-faire correspondant aux exigences des postes.

Outre le parcours scolaire, universitaire ou professionnel, le recrutement se fait en priorité sur des critères de motivation à s'investir, volonté d'apprendre, ouverture d'esprit, et appétence pour le monde du service.
Après la période d'essai légale, tous les nouveaux collaborateurs bénéficient d'un contrat à durée indéterminée.

Ces collaborateurs suivent systématiquement des formations internes quand les ressources existent dans l'équipe, ou bénéficient de formations externes, financées par l'entreprise afin de progresser vers le niveau d'expertise attendu.

DROITS DE L'HOMME

Capital humain

Mobilité professionnelle et promotion interne

Chaque fois que cela est possible, priorité est donnée à la promotion interne pour toute nouvelle création de poste.

Nos collaborateurs évoluent !

Jessica QUINQUINET > Responsable Service Client

Jessica devient Responsable du Service Client au sein de la Direction Commerciale, Marketing & Communication. Elle dirigera l'équipe d'assistantes techniques, coordonnera les missions, et sera la garante de la qualité de nos services et de la satisfaction de nos clients.

Lien VERBOUW > Assistante Technique

Lien vous accueillait dans nos locaux et occupait le poste d'assistante de direction. Après un congé maternité pour un deuxième enfant, Lien rejoint en août l'équipe d'assistantes techniques au sein du Service Client.

Badre KABBAJ > Directeur des Opérations Logistique & Douane

A compter du 1er septembre, Badre prend la tête de la Direction des Opérations Logistique & Douane. Outre le management des services opérationnels, Badre apportera son expertise supply chain dans la conception de nouveaux outils, et portera des projets de développement de l'entreprise.

Mathieu FOURCADE > Responsable Développement International

Après 5 ans passés au Maroc en tant que Directeur de la première filiale d'ACTE International à l'étranger, Mathieu rejoint la Direction Commerciale où il animera le développement des activités d'ACTE en France et à l'export. Basé à Paris, il continuera à déployer nos activités au Maghreb et en Afrique, sa zone de prédilection.

DROITS DE L'HOMME

Capital humain

Entretiens individuels d'évaluation

Organisés désormais en 3 rendez-vous annuels, ils permettent d'évaluer le maintien du niveau des compétences, la réalisation des objectifs fixés l'année précédente et de discuter des souhaits du collaborateur notamment en matière de besoin de formation dans l'optique d'enrichir ses compétences, de promotion interne.
C'est à partir des demandes de formation exprimées au cours de ces entretiens individuels qu'est élaboré de plan et le budget de formation de l'année.

Diversité – Equité – Egalité des chances

Chez ACTE International, les employés ne font l'objet d'aucune discrimination en matière d'embauche, de rémunération, d'accès à la formation, de promotion, ou de licenciement, pour des raisons qui seraient liées à la race, la religion, l'appartenance à une ethnie ou à une caste, l'origine, l'âge, le genre, le handicap, l'orientation sexuelle, l'appartenance à un syndicat ou à un parti politique (liste non exhaustive).

Au contraire, nous considérons que la variété de notre salariat, que ce soit en termes d'âge, de genre, de religion, d'origine, de handicap est une richesse pour notre entreprise qui s'attache, dans son activité d'expert en Global Supply Chain management, à toujours être respectueuse des multiples contextes socio-culturels dans lesquels nous sommes amenés à intervenir, dans le monde entier.

Egalité hommes / Femmes

Forte représentativité féminine chez ACTE International (23 femmes – 6 hommes), y compris sur les postes d'expert et de Direction.

La règle « à poste égal, salaire égal » est strictement appliquée.

DROITS DE L'HOMME

Lien Social

En 2020/2021, la crise sanitaire est venue chahuter le lien social au sein des entreprises, notamment par les multiples confinements et longues périodes de travail à distance pour la majorité des collaborateurs.

Cependant, les équipes se sont mobilisées pour entretenir le lien par le biais de plusieurs initiatives :

- Témoignages d'attentions particulières lors des anniversaires, mariages, naissances, décès par le biais de notre plateforme collaborative (anniversaires souhaités en visio, avec des bougies, des petits mots …)

- Réunions Kfé en Visio conférence pendant la période du confinement pour maintenir le lien social et professionnel.

Les réunions générales du Groupe Boos'terre ont été l'occasion de rappeler à tous les collaborateurs ce que sont les engagements de l'entreprise en matière de respect des droits de l'homme, et ses engagements sociétaux.

DROITS DE L'HOMME

Mise en œuvre à l'externe - Dans notre « éco-système »

Promotion du respect des droits de l'homme dans notre activité

ACTE International poursuit son engagement dans l'amélioration du respect des Droits de l'homme et des conditions de travail dans les supply chains internationales. Nous assistons les entreprises dans la mise en œuvre des obligations légales relatives au Devoir de Vigilance et de leur politique de responsabilité sociale.

Les Codes de Conduite et Chartes éthiques que nous rédigeons pour nos clients se référent spécifiquement aux principes fondamentaux décrits dans plusieurs textes fondateurs : la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales et les recommandations de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (ONU), les lignes directrices de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) à l'intention des multinationales, les principes du Pacte Mondial (ONU).

La charte LOG'ETHIQUE d'ACTE International garantit le respect par les collaborateurs d'ACTE International, son réseau, ses partenaires et sous-traitants de la politique « Eco-friendly & Ethical Logistics » engagée. Nous y déclarons notre attachement et notre volonté de «respecter les standards sociaux et écologiques conformes aux règles de l'Organisation Internationale du Travail, à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies, aux conventions des Nations Unies sur les droits des enfants et l'élimination de toute forme de discrimination envers la femme, et aux conventions anti-corruption de l'ONU et de l'OCDE. Cette charte est diffusée, en français ou en anglais auprès de tous les acteurs de notre supply chain logistique, qui s'engagent en la signant à respecter et promouvoir dans leur propre chaine de valeur les mêmes principes de comportement éthique et de respect des droits de l'homme. Nous participons ainsi à la diffusion d'une culture d'entreprise basée sur le respect des droits de l'homme, l'éthique et la transparence.

Depuis fin 2019, ACTE International a engagé un partenariat avec le réseau Women in Africa, fin de promouvoir l'entrepreneuriat des femmes en Afrique.

DROITS DE L'HOMME

Dans notre lettre de **veille réglementaire « Atmosphère Internationale »** nous relayons régulièrement auprès de nos clients abonnés les initiatives et informations des grandes institutions internationales ou des Organisations Non Gouvernementales, comme Human Rights Watch, Business & Human Rights Resource Centre ou Peuples Solidaires : problématiques d'esclavage moderne dans les chaines d'approvisionnement internationales, recrutement responsable, risques sur les droits de l'homme liés aux problèmes migratoires, etc.

Nous assurons une **veille constante des salaires minimums** et conditions de rémunération dans le monde, et mettons à jour annuellement nos **Fiches Profil Pays** Risque RSE pour les principaux pays de production. Celles-ci comprennent des informations et données recueillies auprès de diverses sources : Banque Mondiale, OIT, CIA, COFACE, Human Rights Watch, WageIndicator et un avis d'expert concernant le niveau de respect des droits de l'homme. Nos clients utilisent ces fiches dans le cadre de leur cartographie des risques sociaux, éthiques, environnementaux et d'atteintes aux droits de l'homme et notamment pour orienter leur sourcing ou identifier les principaux risques liés au respect des droits humains dans leurs pays de sourcing.
Ces analyses leur permettent ainsi d'enrichir leur **diligence raisonnable** dans le cadre de leur devoir de vigilance.

Toutes nos **formations ACTE International** sur la Responsabilité Sociale, Ethique, Environnementale à l'International font un focus particulier sur les réglementations ayant un impact sur le respect des Droits de l'homme : Loi française sur le Devoir de Vigilance des grandes entreprises donneuses d'ordres, UK Modern Slavery Act, etc.

Nous réalisons pour le compte de nos clients, et en nous appuyant sur un réseau de partenaires accrédités par l'APSCA, des **audits sociaux** selon le référentiel **SMETA 6.1 4P**, pour évaluer notamment le respect des droits de l'homme dans les usines des producteurs et élaborer un plan d'amélioration continue pour remédier aux non conformités rencontrées. De ce fait, nous contribuons à renforcer les partenariats entre donneurs d'ordres et fabricants, sur la base du respect des droits de l'homme et notamment : égalité hommes-femmes, interdiction du travail forcé et du travail d'enfants, de toute forme de discrimination et de harcèlement, etc.

DROITS DE L'HOMME

Membre actif d'amfori et formateur du réseau amfori France

ACTE International est un membre actif de l'association amfori (ex Foreign Trade Association) qui rassemble plus de 2400 entreprises donneuses d'ordre dans le monde entier, engagées pour l'amélioration des droits de l'homme, des droits au travail et la préservation de l'environnement dans les supply chains internationales.

Fin 2020, nous avons pris la décision de terminer notre contrat de coordination du réseau amfori France, afin de nous consacrer entièrement, dès le 1 er janvier 2021, aux services d'expertise développés par ACTE International. Néanmoins, désireux de poursuivre notre investissement dans cette association qui développe en continuité des programmes ambitieux et des outils innovants pour une plus grande transparence et éthique dans les chaines de valeurs mondiales, nous conservons notre mission de formateur des membres du réseau amfori en France.

Ces formations portent notamment sur la compréhension des notions de diligence raisonnable, transparence, traçabilité et responsabilités des entreprises travaillant à l'international. La corrélation entre les actions d'amfori et les Objectifs du Développement Durable qui font partie intégrante de la stratégie Vision 2030 de l'association est expliquée en détail.

A l'issue de ces formations, chaque participant comprend que son entreprise, même modeste, peut contribuer à l'atteinte de ces objectifs globaux, en mettant en valeur ses actions quotidiennes en matière sociale, sociétale et environnementale dans son activité.
En 2020 et 2021, plus de 175 membres ont été formés lors des webinaires organisés par ACTE International pour les membres amfori.

amfori
Trade with purpose
FRANCE

MESURE DES RÉSULTATS

6 nouveaux collaborateurs ont été recrutés

8 formations ont été prises en charge par l'entreprise entre avril 2020 et mai 2021

OF	Formation	Date de début formation	Date de début formation
Koban	Présentation des fonctionnalités + marketing automation	22/04/2021	23/04/2021
KPMG	Cerkle actualité comptable, financière et fiscale	16/03/2021	09/12/2021
APM	Perfectionnement des dirigeants	01/02/2021	31/01/2022
CEGOS	Directeur de projets	15/04/2021	09/07/2021
CEGOS	Responsable relation client	25/11/2020	03/06/2021
KPMG	Cerkle actualité comptable, financière et fiscale	09/04/2020	08/12/2020
IDRAC	Bachelor 3 : Responsable de la communication	01/09/2020	31/12/2020
IDRAC	TITRE NIV 7 RNCP - MANAGER DE LA COMMUNICATION	21/09/2020	02/09/2022

4 collaborateurs ont été promus à un nouveau poste

100% des collaborateurs d'ACTE International bénéficient d'un CDI

MESURE DES RÉSULTATS

+70

VISIOS "KFÉ" ORGANISÉES

3

ANNIVERSAIRES FÊTÉS À DISTANCE

MESURE DES RÉSULTATS

100%

DE NOS PARTENAIRES LOGISTIQUES ONT SIGNÉ NOTRE CHARTE LOG'ETHIQUE EN S'ENGAGEANT À RESPECTER LES DROITS DE L'HOMME DANS LEUR CHAINE DE VALEUR

32

ARTICLES ET ACTUS SUR DES SUJETS RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME DANS LES SUPPLY CHAINS RESPONSABLES

24

WEBINAIRES DE FORMATION À DISTANCE POUR LES MEMBRES AMFORI, SOIT PLUS DE 48 HEURES DE FORMATION

CONDITIONS DE TRAVAIL

Les principes relatifs aux normes internationales du travail

1. *Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;*
2. *À contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;*
3. *À contribuer à l'abolition effective du travail des enfants ;*
4. *À contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.*

Politique et objectifs

ACTE International respecte strictement les principes repris dans les Conventions internationales de l'OIT et l'ensemble des obligations légales imposées par la réglementation française en matière de droit social et droit du travail.

L'entreprise a une politique de tolérance Zéro contre toute forme de discrimination en matière d'emploi et de profession, contre le travail forcé et contre le travail des enfants. Elle contribue dans son « éco-système » à diffuser ces mêmes principes de façon opérationnelle auprès de ses clients, dans leur chaine de valeur internationale.

La Direction de l'entreprise a à cœur de proposer un environnement de travail agréable, sûr et fonctionnel et renouvelle régulièrement le matériel informatique et de bureautique.
Tous les collaborateurs d'ACTE International ont signé un contrat à durée indéterminée qui précise toutes les informations qui doivent être légalement portées à la connaissance des salariés, notamment le statut, temps de travail, salaire, bénéfices sociaux. Une fiche de mission a été développée pour chaque fonction, a servi au recrutement de l'employé, partagée avec lui et mise à disposition sur EURECIA, notre logiciel de gestion RH.

Mise en œuvre en interne

Respect de la réglementation

Acte International fait appel à un cabinet d'avocats spécialisé en Droit social (Cabinet LONJON & Associés), un cabinet d'expertise juridique (E&Y), un cabinet d'expertise comptable (KPMG) et à ses commissaires aux comptes (B2A Partners) pour intégrer dans ses documents et process toute modification de la réglementation en matière de droit du travail ou pour valider juridiquement toute modification contractuelle.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Règlement intérieur

Le règlement intérieur dans son article 7 interdit toutes formes de harcèlement, sexuel ou moral et réitère le principe de non-discrimination en matière de rémunération, de formation, de reclassement, d'affectation, de qualification, de classification, de promotion professionnelle, de mutation ou de renouvellement de contrat.

Liberté d'association - Droit à la négociation collective – Dialogue social

L'entreprise à organisé début 2020 les élections des représentants du Comité Social et Economique.
Aucun collaborateur n'ayant souhaité se présenter, malgré l'incitation de la Direction à le faire, un PV de carence a été établi. Les prochaines élections devraient avoir lieu en 2024.
D'une manière générale, compte-tenu de la taille de l'entreprise et en l'absence de représentant du personnel, le **dialogue social** est établi de façon directe, individuellement et collectivement, entre la Direction et les employés.
Depuis 2020, la mise en place d'une équipe de managers permet aux équipes de partager leurs préoccupations et attentes avec leurs responsables directs.
Les **entretiens annuels d'évaluation** sont également une opportunité pour les employés d'exprimer librement leurs demandes, doléances, propositions à leur hiérarchie. Les engagements et la participation aux Groupes BOOS'TERRE sont pris en compte depuis 2020 dans l'évaluation de chaque collaborateur.

Les confinements successifs et les périodes de télétravail n'ont pas permis d'organiser autant de réunions générales en 2020-2021 que le rythme bimestriel habituel. Néanmoins, afin de maintenir une diffusion régulière d'informations sur les développements stratégiques de l'entreprise et les conséquences organisationnelles et réglementaires qui peuvent en découler, des réunions générales ont tout de même été organisées en virtuel (05/03/21) et en présentiel (02/09/20 et 07/05/21) pendant cette période. Elles ont donné lieu à des échanges directs entre Direction et employés.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Bien-être / Santé des salariés

Télétravail Covid 19

Durant la période COVID, après quelques mois de télétravail pour tous les collaborateurs en 100 % à distance, il a été instauré par la direction, un tour de rôle en « télétravail COVID » ce qui a permis de limiter, chaque semaine le nombre de collaborateurs présents dans l'entreprise tout en permettant à chacun de revenir au bureau une semaine sur deux.

Télétravail « confort »

A la suite de cette longue période de télétravail « forcé » par la crise sanitaire, la Direction à décidé de proposer aux collaborateurs 1 journée de télétravail / collaborateur chaque semaine, non obligatoire et flexible.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Mise en œuvre à l’externe – dans notre éco-système

Audits RSEI

Spécialiste en Global Supply Chain Management, ACTE International continue àdévelopper son expertise et son offre de services pour accompagner les entreprises dans le déploiement de leur politique de vigilance et de diligence raisonnable. L’audit social et le suivi des plans de remédiation post-audit sont des outils de mesure indispensable pour évaluer l’amélioration des conditions de travail et du respect des droits des travailleurs dans les usines de fabrication, de transformation ou dans les exploitations agricoles.
Nous proposons plusieurs types d’audits à nos clients, en fonction de leurs besoins, en nous appuyant sur notre réseau de cabinets d’audit, membres APSCA :

- **Audits sociaux** selon la grille d’audit ACTE International, sur la base du Code de Conduite du client
- **Audits sociaux** selon le référentiel d’audit SMETA 6.1, 2 ou 4 piliers de l’association SEDEX
- **Audits sociaux** selon le **Code de Conduite du client**, en utilisant ses propres outils d’audit.

Dans tous les référentiels d’audits sociaux que nous utilisons et qui se réfèrent aux Conventions Internationales de l’OIT, à la Déclaration Universelle des Droits de l’homme et aux lignes directrices de l’ONU et de l’OCDE, plusieurs domaines d’évaluation concernent le respect des droits des travailleurs, leur santé et leur sécurité :

- droit à la liberté d’association et à la négociation collective. application du salaire minimum légal, promotion du salaire décent
- respect du temps de travail minimum, limitation des heures supplémentaires, primes d’heures supplémentaires
- santé et sécurité : hygiène des lieux de travail et repos, port des EPI, matériel de lutte incendie, exercices d’évacuation, formation aux premiers secours, gestion des produits chimiques, etc.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Dans ces mêmes audits, les situations de discrimination basées sur le sexe, l'état de grossesse, l'exercice d'un mandat syndical sont systématiquement recherchées et stipulées non conformes.

Nous réalisons également des audits spécifiques pour évaluer les problématiques de travail forcé des jeunes filles en Inde du Sud (pratique du Sumangali), de sous-traitance illégale de main d'œuvre migrante (Turquie, Corée du Nord).

Nos auditeurs sont régulièrement sensibilisés via des formations en ligne sur la méthodologie d'évaluation des problématiques RSE les plus sensibles : travail des enfants, encadrement des jeunes travailleurs, non-discrimination des femmes, interdiction de toute forme de harcèlement.

Formations et Webinars

Notre catalogue de formations en Responsabilité Sociale, Ethique, Environnementale à l'International inclut des sensibilisations au respect des conventions internationales de l'OIT sur le respect des droits de l'homme au travail, notamment l'interdiction du travail des enfants, la protection des jeunes travailleurs, le temps de travail (de base, heures supplémentaires, paiement à la pièce/à la tâche), le respect du salaire et des bénéfices sociaux légaux, les conditions de santé, d'hygiène et de sécurité. Voir notamment :

Formation "Responsabilité Sociétale Internationale : pourquoi et comment passer à l'action"
Formation "L'audit social, environnemental et sécurité bâtiment en pratique"
Formation "Acheteur international responsable"

Depuis plusieurs années, nous proposons un programme de webinaires gratuits sur des sujets de supply chains internationales responsables. En 2020, nous avons proposé les sujets suivants :

- Les audits RSE : outils de due diligence
- Sourcing international - coûts de main d'œuvre vs risques humains dans lesquels sont mises en avant les différentes situations de violation des droits de l'homme et des droits des travailleurs et les préconisations pour maitriser ces risques.

MESURE DES RÉSULTATS

Entre avril 2020 et mai 2021

Audits sociaux

+47

AUDITS TOTALISANT PLUS DE 70 JOURS POUR NOS AUDITEURS DANS LES USINES

24

PAYS D'INTERVENTION, PRINCIPALEMENT EN CHINE, CORÉE DU SUD, MALAISIE, VIETNAM, HONG KONG, ITALIE, INDONÉSIE

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Préambule

Réunion générale exceptionnelle du 16/03/2020 (veille du premier confinement) :

Compte-tenu de l'évolution de la pandémie COVID-19 (Coronavirus) depuis quelques jours, la direction souhaite participer à l'effort commun qui doit être réalisé pour endiguer le virus, et souhaite surtout préserver la santé de ses collaborateurs et de son entreprise, raisons pour lesquelles, il est annoncé aux collaborateurs, que tout le monde repartira le soir même avec le nécessaire informatique pour travailler à distance à partir de 17 mars 2020 et cela jusqu'à nouvel ordre.

En parallèle, le 17/03/2020, l'allocution publique de M. LE PRÉSIDENT confirme un mise en quatorzaine obligatoire pour tous les Français dont la profession n'est pas vitale.

ACTE International travail donc à distance au moment où les premières mesures de confinement sont mises en place.

Après une première semaine de travail à distance, la direction convoque lors d'une réunion nommée COVID-19, 3 collaborateurs pour les soutenir dans leurs réflexions, les accompagner à la prise de décision et surtout gérer l'accompagnement et le management des collaborateurs à distance.

Ce premier entretien à lieu le 20/03/2020.

Ce groupe de travail sera rebaptisé : Cellule de crise – COVID 19

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Cellule de crise - COVID-19

Diana CAMMARANO
Assure la gestion RH et financière

Anne LE ROLLAND
Travail sur le plan de reprise (anticipation)

Nicolas VALENTIN
Assure le maintien de l'activité à distance
Adapte les outils quand nécessaire

Badre KABBAJ
Garantit la continuité des activités opérationnelles

Jessica QUINQUINET
Organise la gestion interne de la cellule de crise
Garantit la veille commerciale (activité des clients ACTE et veille concurrentielle)
Manage le groupe de travail « collaborateurs » à la mise en place des actions relatives au retour au bureau

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Les réunions ce sont tenues de mars 2020 à juin 2020, date à laquelle la majorité des collaborateurs sont revenus au bureau, sur la base d'un planning de présence aménagé.

Dans le cadre de ce groupe de travail, les sujets suivants ont été abordés :

- Gestion du chômage partiel
- Gestion des congés payés à solder
- Prise en charge des repas pour les collaborateurs qui ont repris au bureau en anticipé (mai 2020)
- Création d'un groupe de collaborateurs qui ont pris en charge la gestion de la crise et la préparation du retour au bureau

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Groupe de gestion de la crise et du retour au bureau

Le second groupe de travail était composé de collaborateurs volontaires, qui ont principalement œuvré à préparer le retour des collaborateurs au bureau.

Différentes réunions de travail se sont tenues en distanciel pour partager des idées de bonnes pratiques adaptées à notre organisation.

Les missions menées par ce groupe ont été les suivantes :

- Création d'un guide des bonnes pratiques sanitaires et d'une affiche des gestes à respecter
- Organisation d'une séance en visio avec une professionnelle de santé pour que les collaborateurs puissent poser leurs questions et exprimer leurs appréhensions face à la crise
- Mise en place d'un planning pour la prise des repas dans l'espace commun
- Collecte de matériel et fabrication de masques artisanaux distribués à tous les collaborateurs
- Rédaction du protocole sanitaire COVID-19
- Préparation des locaux de l'entreprise pour le retour au bureau

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Protocole sanitaire COVID 19

- Séance en visio avec une professionnelle de santé

	Vos questions ?
1	Quelles questions me poser avant d'aller au travail pour protéger mes collègues?
2	Que faire si j'ai été contrôlé positif au COVID19 pendant le confinement ?
3	Qui informer si je suis contrôlé positif au COVID 19 ?
4	Comment protéger mon environnement familial lorsque je rentre chez moi ?
5	Faut-il que chacun d'entre nous change tous ses vêtements tous les jours?
6	Peut-on revoir ces enfants et petits-enfants ? Quelles mesures adopter vis-à-vis des tout petits ?
7	Pendant combien de temps le virus reste actif sur des surfaces de travail / bureau ?
8	Combien de fois par jour dois-je désinfecter mon espace de travail ?
9	Quelles mesures prendre pour ne pas contaminer mon véhicule lorsque je pénètre à l'intérieur ?
10	Est-il envisageable de s'installer sur une table à l'extérieur pour notre pause déjeuner ?
11	Dois-je porter mon masque toute la journée, même si je suis à distance réglementaire de mes collègues ?
12	Puis-je ne pas respecter la distance tant que j'ai mon masque?
13	Quelle distance préconisée quand on travaille en face à face dans un bureau de 8-10 m2 ? Avec ou sans masque ?
14	Faut-il garder les portes ouvertes sur le reste des bureaux ? Ou au contraire les fermer ?
15	Fenêtres ouvertes ou fermées? Air conditionné ou fenêtres ouvertes ?
16	Y a-t-il un risque de propagation du virus par la climatisation / chauffage ?
17	Faut-il obligatoirement utiliser du gel hydro alcoolique ou le savon est suffisant ?
18	A trop utiliser le gel hydroalcoolique, est ce que le virus ne va pas finir par y résister?
19	Comment fait-on pour se protéger quand un dossier passe d'une main à l'autre
20	Quid des toilettes ?

- Cette séance a permis aux collaborateurs de poser leurs questions quant au virus et aux gestes barrières à adopter.
- Le groupe de travail sur le retour au bureau à également bénéficier de l'aide précieuse de cette intervenante (bénévole) pour préparer le retour des collaborateurs au bureau en toute sécurité

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Protocole sanitaire COVID 19

- Collecte de matériel et fabrication de masques artisanaux distribués à tous les collaborateurs (cf. page 36)

- Les collaborateurs ont récupéré les maximum de matière première permettant la fabrication des masques selon les recommandations du CHU de Grenoble

- Laurence, qui a fraichement rejoint l'équipe à pris en charge la confection de ces derniers qui ont par la suite été remis à chaque collaborateur de l'entreprise

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Protocole sanitaire COVID 19

Rédaction du protocole sanitaire COVID-19

Selon les recommandations de notre professionnelle de santé, nous avons rédigé un guide des bonnes pratiques sanitaires pour le retour au bureau. Chaque collaborateur en a pris connaissance avant la réintégration des locaux.

Dans ce document sont abordés les points suivants :

- PARTIE 1 — Recommandations et informations générales
- PARTIE 2 — Quand j'arrive au bureau le matin
- PARTIE 3 — Utilisation des toilettes
- PARTIE 4 — Utilisation de la cuisine au 1er étage
- PARTIE 5 — Pause repas: cuisine au RDC et zone extérieure
- PARTIE 6 — Utilisation des salles de réunions communes
- PARTIE 7 — Utilisation des véhicules de l'entreprise

Lien vers le protocole sanitaire ACTE International

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Affichage COVID 19

Préparation des locaux de l'entreprise pour le retour au bureau : des affiches, logos et explicatifs ont été mis en place aux points stratégiques dans les bureaux (cuisine commune, toilettes, entrée) et des produits de désinfection des bureaux / mains ont été mis à disposition sur chaque bureau et dans chaque open space, en voici un aperçu :

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Affichage COVID 19

RÉFÉRENTE COVID-19

Notre SST, Liliane CARPANO est devenue référent COVID-19 en interne.

À ce titre, elle a pris en charge la rédaction d'un process de gestion des cas COVID en interne, process validé par notre contact spécialisé dans le secteur de la santé et se charge également de faire évoluer si nécessaire les gestes barrières applicables dans l'entreprise.

Elle est le point de contact en cas de questions et en charge de faire respecter les mesures barrières mises en place.

ENVIRONNEMENT

Les principes

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. À prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
9. À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Politique et objectifs

Pour notre entreprise qui est située en Isère, dans le pays Voironnais, sur un site entouré de 3 massifs montagneux (Chartreuse, Vercors, Belledonne) au cœur des Alpes, le respect et la protection de l'environnement font partie de notre ADN.
Même si nous n'avons pas de process industriel consommateur d'énergie, nous sommes conscients que notre activité de prestation de services peut impacter néanmoins notre environnement. Dès 2012, un groupe interne de réflexion et d'actions sur les sujets environnementaux a été créé, les « Sans-Papiers », et notre mascotte « Lulu Poluplu », véritable bonne conscience de chaque collaborateur, a été créée pour communiquer sur les actions et leurs résultats.

Mise en œuvre en interne

Depuis 2018 le Groupe Boos'Terre Environnement a pris le relais, tandis que le Groupe Boos'Terre Mobilité propose des actions de sensibilisation aux moyens de transport alternatifs. Ils continuent à mettre en place des actions afin de réduire la consommation d'énergie, les déchets et l'utilisation de la voiture individuelle.

Le Parc Informatique est remplacé tous les 4 ans au lieu de tous les 2 ans , améliorant de 50% son bilan environnemental, selon l'Ademe. Tous les PC fixes et portables ont été remplacés en 2021 par des outils de technologie plus récente et plus économes en énergie.

ENVIRONNEMENT

- La dématérialisation a prouvé son efficacité avec le confinement de mars 2020.100% des opérations traitées pendant la période du confinement ont été gérées sans impression. Au retour dans les bureaux, les impressions n'ont pas été réactivées pour les services douane et logistique grâce à l'utilisation de notre intranet.

- Nos Data Center Green sont alimentés à 100% par énergie renouvelable et le système de refroidissement est basé sur les échanges caloriques avec la nappe phréatique, ce qui évite l'utilisation d'une climatisation spécifique.

Mise en oeuvre en externe

- Depuis mars 2020, l'offre 100% à distance d'Acte International a été déployée. Formations et missions d'expertise en France et à l'étranger sont réalisées en accord avec les clients, sans déplacements. Nos modules e-learning et parcours blended learning ont trouvé leur place dans notre offre de service.

  Exemples :
  « Formation interne blended learning Incoterms 2020 et Prévention de la corruption – collaborateurs exposés »
  « Formation 100% à distance Prévention de la corruption : ISO 37001 en pratique »
  « Formation 100% à distance Incoterms 2020 en pratique »
  « Gestion ADV en sous traitance », « Détermination des classements douaniers »;
  « Hotline » …

- Dans le cadre de notre mission de coordinateur du réseau amfori France, nous engageons les entreprises déjà membres et participantes à l'outil BSCI (Business Social Compliance Initiative) sur les sujets éthiques et sociaux, de participer également au système BEPI (Business Environment Performance Initiative). amfori BEPI est un système de management clé-en-main pour évaluer les risques environnementaux et travailler avec l'usine un plan d'amélioration continue, en collaboration avec ses donneurs d'ordres.

MESURE DES RÉSULTATS

64

RAMETTES PAPIER ÉCONOMISÉES EN 2020, SOIT UNE BAISSE DE 70%, PASSANT DE 92 RAMETTES EN 2019 À 28 EN 2020.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les principes relatifs à la lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Politique et objectifs

La prévention de la corruption dans les supply chains internationales est un axe stratégique prioritaire pour ACTE International. Cette valeur s'inscrit pleinement dans nos actions en faveur de chaines d'approvisionnement plus responsables, éthiques et transparentes.
Notre entreprise est identifiée depuis 2014 comme un acteur de premier plan, depuis sa certification par ETHIC Intelligence (renouvelée en 2017) qui valide la solidité de son système de management en matière de prévention de la corruption et son expertise pour accompagner et former les entreprises dans le déploiement de leur plan de prévention.

L'adoption en décembre 2016 de la Loi Sapin 2 sur la prévention de la corruption et la création d'une nouvelle obligation de mise en place d'un Plan de prévention amène de nombreuses entreprises françaises à se saisir de ce sujet stratégique.

Nous accompagnons depuis cette date de nombreuses entreprises françaises, mais aussi des filiales de groupes français à l'étranger, dans le déploiement de leur plan de prévention selon les exigences de la Loi Sapin 2 et les recommandations de l'Agence Française Anti-Corruption (AFA). Nous apportons également nos services d'expertise à toute entreprise désireuse d'obtenir la Certification ISO37001, quel que soit son secteur d'activité et ses pays d'opération.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Mise en oeuvre en interne

En aout 2019 ACTE International a été la première PME au monde dans le domaine du supply chain management à être certifiée ISO37001, Système de management anti-corruption.

Vidéo FR/EN : « La certification ISO 37001 pour une PME : pourquoi et comment ? »

ANAB
ANSI National Accreditation Board
ACCREDITED
ISO/IEC 17021-1
MANAGEMENT SYSTEMS CERTIFICATION BODY

ETHIC Intelligence®
Certified for Compliance®

ISO 37001 Anti-Bribery Management System

ETHIC Intelligence® hereby certifies that the Anti-Bribery Management System of

ACTE International SAS

Le Temporis 2 – ZAC de Champfeuillet 27, Chemin de Montollier 38500 Voiron – France

Registered under: 402 188 569 RCS Grenoble
Certification number: 2019-ISO-10

is in conformity with the standard

ISO 37001: 2016

Scope of the certificate

Global supply management services including freight forwarding, consulting/audit, training, technical assistance for:

- International transport, logistics and distribution management
- Customs and tax engineering (import/export)
- CSR and corruption prevention
- Rules and standards for consumer protection (REACH, RoHS,...)

Date of certification decision: August 19, 2019
Valid until: August 18, 2022
Certificate revised on June 17, 2021
Certificate revision number: 2019-ISO-10-rev3

Paris, August 19, 2019
Philippe Montigny,
President of the Certification Committee

ETHIC Intelligence® is a certification body, headquartered at 10 rue Pergolese 75016 Paris, France
The validity of the certification is dependant on an annual audit. The use and validity of this certificate are subject to compliance with ETHIC Intelligence® rules

www.ethic-intelligence.com

Depuis notre Système de Management Anti-Corruption (SMAC) est un dispositif constamment mis à jour, intégré dans l'ensemble de nos politiques et process opérationnels. Il est piloté par une référente anti-corruption, mais tous les collaborateurs participent, à différents niveaux, à la mise en œuvre de ce SMAC, notamment lors de la mise à jour annuelle de la cartographie des risques, par Direction, Fonction et pour les évènements particuliers.

Un plan de formation a été déployé à destination de tous les collaborateurs, qui sont challengés tout au long de l'année, à l'occasion des entretiens individuels annuels et lors de la journée internationale de lutte contre la corruption le 9 décembre. En 2020, le thème de la journée était « Prévention de la corruption et Télétravail »

Le Code Anti-Corruption est communiqué à toutes nos parties prenantes et partenaires commerciaux à qui il est demandé de confirmer par écrit leur acceptation sur les valeurs et principes qu'il véhicule.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Un Journal des Améliorations (JAM) continues est piloté par la référente anticorruption, sur la base des résultats de l'audit interne, réalisé entre mai et juin et les résultats de l'audit de surveillance. Chaque responsable d'action y apporte sa contribution.

En 2021, nous avons également poursuivi nos actions de Due Diligence sur nos partenaires les plus exposés, clients ou prestataires.

Nos experts externes signent une déclaration d'absence de conflit d'intérêt avant chaque mission et suivent un webinar de sensibilisation annuel (dernier en date le (02/07/2021) sur les risques de corruption dans leur activité et leurs responsabilités en matière de prévention de la corruption.

Le dernier audit de surveillance de notre certification a été réalisé en juillet 2021 avec succès. Nous préparons déjà et en continuité dans notre activité le renouvellement de cette certification en juillet 2022.

Mise en œuvre à l'externe - dans notre « éco-système »

Comme les années précédentes, nous avons organisé, animé ou participé à de nombreuses manifestations et interventions sur le sujet de la prévention de la corruption.

Formations en France et à l'étranger

- Deux sessions inter-entreprises de formation à la certification ISO 37001 ont été organisées en 2020 et 2021.
- 228 personnes formées sur la thématique de la prévention de la corruption soit 366,5 heures de formation dispensées.
- 31 articles sur la prévention de la corruption parus dans Atmosphère Internationale

Webinaires

- 6 web séminaires proposés à notre éco-système sur le sujet de la prévention de la corruption -> 221 participations externes et 58 participations internes

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Dans le cadre de la Loi Sapin 2, nous aidons les entreprises à réaliser leur cartographie des risques de corruption et contribuons à l'écriture des Codes Ethiques et Anti- corruption ainsi qu'à la rédaction de clauses anti-corruption à insérer dans les process achats et sourcing et dans les contrats.

Nous réalisons également des formations spécifiquement destinées aux collaborateurs exposés en présentiel ou à distance et avons développé des modules e-learning sur les différents aspects de la réglementation.
Nous adaptons systématiquement nos formations au contexte de l'entreprise, à ses enjeux, aux risques identifiés.

Dans le cadre de la certification ISO37001, nous proposons des formations en inter entreprises ou en intra, afin de s'approprier les exigences de la normes. Nous allons plus loin en accompagnant les entreprises à la création et au déploiement d'un système complet de management anti-corruption dans leur organisation, un projet qui engage nos experts et formateurs dans une collaboration sur plusieurs mois avec nos clients, en France et à l'étranger.

Quelques entreprises accompagnées par ACTE International en 2020-2021* :

- EURAPHARMA
- CFAO
- PAREDES
- ERANOVE Côte d'Ivoire
- SDE Sénégal
- BELMA, Groupe Chancerelle

**Non soumises à accord de confidentialité sur la mission*

MESURE DES RÉSULTATS

100% de nos partenaires présentant un risque de corruption plus que faible ont reçu le nouveau code anti-corruption

30 collaborateurs sont régulièrement formés en interne sur la politique anti-corruption d'ACTE International, la politique cadeaux/invitations et le système d'alerte interne et 100% ont signés la lettre d'engagement à la politique anti-corruption

100% des experts internes et externes signent une déclaration d'absence de conflit d'intérêt.

100% des fonctions, des partenaires, et des directions d'ACTE International sont évaluées chaque année par rapport au risque de corruption, par des quizz ou questionnaires en ligne, pendant la journée internationale de lutte contre la corruption le 9 décembre.

+100 jours de mission d'accompagnement

+24 pays d'intervention

NOS GROUPES BOOS'TERRE EN ACTION

GROUPE ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Nos actions citoyennes

Le groupe compte désormais de nouveaux collaborateurs, y compris certains travaillant à distance.
Compte-tenu de la crise sanitaire il a été difficile de mener de nouvelles actions, qui par définition nécessitent des rencontres et des échanges.

Cependant, le groupe a tenu à maintenir au minimum les engagements pris l'année précédente en renouvelant ses adhésions auprès des associations locales et éducatives :

- Adhésion d'ACTE International à l'association Relève Champfeuillet : association permettant aux entreprises de Champfeuillet de se regrouper pour des actions communes d'amélioration de la vie des entreprises et de leurs salariés.

- Participation active à l'initiative « 100 000 Entrepreneurs » : témoignages d'entrepreneurs et professionnels bénévoles dans les établissements scolaires, extra-scolaires, missions locales … qui visent à développer l'esprit d'entreprendre, favoriser le rapprochement entre l'école et le monde professionnelle et contribuer à l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes. En 2020, aucune rencontre n'a été possible compte-tenu de la crise sanitaire malgré des rencontres organisées mais avortées par les reconfinement successifs.

- Poursuite du soutien à l'association Solidarités Femmes. La Fédération Nationale Solidarité Femmes est un réseau regroupant depuis plus de 25 ans, les associations féministes engagées dans la lutte contre toutes les violences faites aux femmes, notamment celles qui s'exercent au sein du couple et de la famille.

GROUPE ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Notre engagement local

Dans le cadre des retours au bureau durant la période de confinement, l'entreprise à décidé de prendre en charge le repas des collaborateurs qui se rendaient au bureau.

Pour cela, le groupe engagement sociétal à décidé de faire travailler un commerce ambulant local (Food Truck « Mon Grain de Sel) qui avait vu son activité récente s'arrêter brusquement compte-tenu du confinement et du départ en télétravail de la quasi-totalité de la zone d'activité Champfeuillet.

Ce partenariat à permis de faire vivre un petit commerce, tout en respectant les consignes de sécurité imposées par la crise sanitaire : livraison en extérieur, en bas de notre bâtiment, dans des sachets recyclables individualisés.

MON GRAIN D'SEL

GROUPE ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Notre engagement local

- Membre actif de l'association Relève Champfeuillet, adhésion mensuelle prise en charge par l'entreprise : l'association propose de mutualiser les besoins des entreprises membres et de faire bénéficier les salariés de multiples offres de services groupés par des partenaires locaux dans le domaine des loisirs et du bien-être, de la restauration, paniers locaux, etc. Mais également de réfléchir sur des projets communs liés aux problématiques de mobilité par exemple, relayer des informations locales ayant un impact sur les entreprises et leurs employés et enfin organiser des évènements festifs pour créer du lien social au sein de la zone d'activités de Champfeuillet.

- Participation grâcieuse au Groupe de travail du Pays Voironnais sur la RSE : notre responsable RSE participe aux réunions régulières organisées depuis 2020 à distance pour échanger de bonnes pratiques, sensibiliser les entreprises locales qui débutent en RSE, organiser des évènements locaux ou participer au Tour de France des PME du Global Compact.

- Sollicitation prioritaire de prestataires locaux pour tous types de services : traduction, location de véhicules professionnels, entretien des véhicules, etc.

- Achat de notre café chez un partenaire local qui reverse 10 % du montant acheté à son fournisseur, qui achète son café en Ethiopie et qui soutient une association nommée « Café solidarité » qui a pour objectif d'aider, soutenir et protéger des orphelins ou des enfants éthiopiens atteints par une maladie grave, éprouvés par la violence, la solitude, la pauvreté extrême mais également d'accompagner des mamans célibataires à se réinsérer dans la société.

- Projets validés pour Noël 2021 :
  - Collecte de jouets pour distribution au Secours Populaire, Croix Rouge
  - Distribution de Boîtes de Noël à Grenoble via des travailleurs sociaux
  - Collecte de lunettes de vue et solaires au bénéfice d'une association : « Lunettes sans frontières » ou « Opticiens sans frontières »

MESURE DES RÉSULTATS

100000 ENTREPRENEURS

550 témoignages ont été organisés auprès des jeunes

Dont 30 témoignages en visioconférence organisés auprès des jeunes

195 établissements scolaires ont accueilli ces rencontres entre les élèves et nos intervenant.es bénévoles

ACADÉMIE DE LYON — 7194 jeunes, 293 témoignages

ACADÉMIE DE GRENOBLE — 5833 jeunes, 206 témoignages

ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND — 1128 jeunes, 51 témoignages

MESURE DES RÉSULTATS

36

partenaires locaux offrant des prestations à prix réduit aux collaborateurs d'entreprises adhérentes (La Relève Champfeuillet)

120

repas pris en charge par l'entreprise auprès du food truck local pendant le confinement (Mon grain d'sel)

8

missions de traduction sur 8 confiées à notre prestataire local Altica traductions

Café solidraité accompagne :

10

mamans célibataires

29

enfants de mamans célibataires

41

enfants seuls (sans parents ou parents défaillants)

GROUPE ENVIRONNEMENT

Nos actions environnementales

- Utilisation de la fontaine à eau et de bouteilles en verre et interdiction de jeter des bouteilles en plastique dans les poubelles chez ACTE : réduction de déchets.

- Pour les collaborateurs et les clients : utilisation de vaisselle et de couverts inox, pas d'utilisation de vaisselle ou couverts jetables (période hors COVID). Si cela ne peut être évité, utilisation de gobelets en carton recyclé et recyclable + agitateurs en bois.

- Achat de café en grains « éthique et durable » en vrac à Voiron, en vue de reduire au maximum les déchets. Le fournissuer à pour premiers objectif de proposer un café naturel, sauvage, sans intrant, dont on connaît l'origine, l'année, le terroir, le parcours et la date de torréfaction.

- Utilisation par tous les collaborateurs du moteur de recherche « alternatif » : Ecosia, qui permet de planter des arbres.

- Contribution à la biodiversité en parrainant un ruche tronc avec Bleu Comme Demain => https://youtu.be/9MT9vtEyrsg

MESURE DES RÉSULTATS

18

KG de de café en vrac consommés par les clients et collaborateurs en 1 an soit l'équivalent de 3 273 capsules de Nespresso

4000

bouteilles en plastique économisées en 2021 grâce à notre fontaine à eau

30 000

abeilles abritées en parrainant "Bleue comme demain"

1

châtaigner planté et des milliers de graines mellifères semées ("Bleue comme demain"

GROUPE MOBILITÉ

Nos actions mobilité

- Challenge interne : poursuite du tour du monde en transport alternatif ! Chacun indique dans le tableau ses kilomètres parcourus par moyen de transport alternatif à la voiture individuelle. Remise de certificat pour les collaborateurs les plus impliqués dans notre tour du monde

- Participation au Challenge Mobilité 2020 de la Région Auvergne Rhône- Alpes : proposition d'une balade bucolique autour des locaux

- Cours de sport encadrés par un coach, à distance et financés par l'entreprise durant la période COVID pour tous les collaborateurs.

- Mise en place du télétravail « confort » dès la fin du deuxième confinement. Mise à disposition du matériel informatique et bureautique nécessaire. Mesure des kilomètres économisés à fin d'année 2021.

MESURE DES RÉSULTATS

21 737,2

KM PARCOURUS EN TRANSPORT ALTERNATIF (AUTRE QUE VOITURE)

8

COURS DE GYM DE 20 MINUTES, ENVIRON 10 PARTICIPANTS À CHAQUE SÉANCE, 1 FOIS PAR SEMAINE

GROUPE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Nos actions bien-être au travail

- L'espace convivial de la salle de repos / repas aménagée en 2020 est très apprécié des collaborateurs lors des pauses déjeuner. Un planning de roulement a été mis en place dans le cadre du protocole anti-covid afin de respecter la distanciation pendant les repas.

- L'espace commun à l'étage est un lieu où des livres sont déposés pour partager nos lectures. Un tableau regroupe les annonces des naissances et mariages qu'ont souhaité partager les collaborateurs. Fontaine d'eau fraiche ou tempérée, bouilloire, machine à café expresso en grain sont à disposition des salariés, en libre-service.

- Une petite enquête de satisfaction sur les nouveaux outils informatiques a été menée.

- A l'initiative d'une de nos collaboratrices, Aurélie, nos bureaux sont régulièrement et gracieusement fleuris avec des orchidées

- Un calendrier de bureau 2021 avec des photos humoristiques mettant en scène des collaborateurs a été réalisé et distribué aux équipes.

MESURE DES RÉSULTATS

27

CALENDRIERS DISTRIBUÉS AUX COLLABORATEURS

6

CADEAUX DISTRIBUÉS DANS LE CADRE DU BLIND TEST

25

PARTICIPANTS À L'ENQUÊTE DE SATISFACTIONS SUR LE NOUVEAU MATÉRIEL INFORMATIQUE

ANNEXES

Certification ISO37001
Audit de surveillance réalisé le 8 juillet 2021

ISO 37001
Anti-Bribery Management Systems

ANAB
ANSI National Accreditation Board
ACCREDITED
ISO/IEC 17021-1
MANAGEMENT SYSTEMS CERTIFICATION BODY

ETHIC Intelligence®
Certified for Compliance®

ISO 37001 Anti-Bribery Management System

ETHIC Intelligence® hereby certifies that the Anti-Bribery Management System of

ACTE International SAS

Le Temporis 2 – ZAC de Champfeuillet 27, Chemin de Montollier 38500 Voiron – France

Registered under: 402 188 569 RCS Grenoble
Certification number: 2019-ISO-10

is in conformity with the standard

ISO 37001: 2016

Scope of the certificate

Global supply management services including freight forwarding, consulting/audit, training, technical assistance for:

- International transport, logistics and distribution management
- Customs and tax engineering (import/export)
- CSR and corruption prevention
- Rules and standards for consumer protection (REACH, RoHS,...)

Date of certification decision: August 19, 2019
Valid until: August 18, 2022
Certificate revised on June 17, 2021
Certificate revision number: 2019-ISO-10-rev3

Paris, August 19, 2019
Philippe Montigny,
President of the Certification Committee

ETHIC Intelligence® is a certification body, headquartered at 10 rue Pergolese 75016 Paris, France
The validity of the certification is dependant on an annual audit. The use and validity of this certificate are subject to compliance with ETHIC Intelligence® rules

www.ethic-intelligence.com

ANNEXES

Nouveau Code Anti-Corruption ACTE International – Màj juin 2021 - signé par 100% des collaborateurs et envoyé à tous nos partenaires commerciaux et parties intéressées

ACTE INTERNATIONAL

GLOBAL SUPPLY CHAIN MANAGEMENT

CODE

ANTI-CORRUPTION

N° version : 2.0

Dernière mise à jour : Juin 2021

Sommaire

INTRODUCTION 3
MOT DE LA DIRECTION 4
POURQUOI UN CODE ANTI-CORRUPTION ? 5
COMPRENDRE LA CORRUPTION 6
DEFINITION DE LA CORRUPTION 7
Corruption publique ou privée 8
Corruption active ou passive 9
Corruption directe ou indirecte 10
Situations d'extorsion et paiements de facilitation 11
CONDUIRE NOS ACTIVITES AVEC INTEGRITE 12
Cadeaux, invitations et gratifications 12
Repas d'affaires 14
Parrainage d'entreprise (sponsoring), dons de bienfaisance, contributions politiques 15
Intermediaires 16
Joint-ventures, fusions et acquisitions 17
Conflits d'interets 17
Exactitude des registres comptables et blanchiment d'argent 18
DISPOSITIF D'ALERTE : SIGNALER VOS PREOCCUPATIONS 19
LETTRE D'ENGAGEMENT DES PARTENAIRES 21

Le Temporis II - ZA de Champfeuillet
27 Chemin de Montollier - 38500 Voiron - France
Tél. 00 33 4 76 67 51 21 - Fax 00 33 4 76 67 42 32
contact@acte-international.com

www.acte-international.com

EXCELLENCE
WORLDWIDE